

Saint-Martin-d'Hères, le 23 novembre 2018

## **UFR Arts et sciences humaines**

Directeur administratif

Fabrice BLANC

tél. 04 76 82 73 60

[fabrice.blanc@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:fabrice.blanc@univ-grenoble-alpes.fr)

Assistante de direction

Nadège ROSELLI

tél. 04 76 82 73 63

[Nadege.roselli@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:Nadege.roselli@univ-grenoble-alpes.fr)

## **Relevé de conclusions**

***Séance du conseil d'UFR du mardi 6 novembre 2018 – 9h00 - salle B1 bât. ARSH2***

### **Conseil plénier :**

- Responsabilités pédagogiques
- Campagne d'emplois : les postes
- Elections
- Effectifs étudiants
- Mise en place de l'offre de formation « oui si »
- Budget prévisionnel 2019
- Parcoursup 2019 : affichage, descriptifs et capacités des formations
- Université intégrée
- Arrêté licence
- Evaluation HCERES

### **Membres élus du Conseil (présents ou procuration) :**

CIAVALDINI-RIVIERE L. – PR histoire de l'art

BERTRAND G. – PR histoire

DALMASSO A. – PR histoire

ECK B. – PR histoire

GRANET-ABISSET A.-M. – PR histoire

SALTEL Ph. – PR philosophie

FRINAULT M. – MCF musicologie

GAL S. – MCF histoire

MARTIN P. – MCF histoire de l'art

RASSENDREN Y. – MCF musicologie

SUTTON K. – MCF géographie

SOUCHON A. – IGE RF – centre de ressources

DELHOTEL I. - TECH. RF - scolarité

### **UNEF et Solidaires :**

HAURILLON M. - histoire

ROUILLON J. - histoire

### Personnalités extérieures :

JULLIAN M. – Ville de Grenoble

### Membres invités permanents :

Directrices et directeurs des départements histoire, géographie, histoire de l'art, philosophie, musicologie

Responsable de la licence sciences humaines appliquées

Directrices et directeur des centres de recherche LUHCIE, LARHRA, PPL

Responsables de scolarité et du centre de ressources

---

### Conseil plénier de l'UFR ARSH - 06/11/2018

### Responsabilités pédagogiques :

- \*Document : organigramme des responsables pédagogiques.
- **Tanguy MARTIN**, professeur agrégé d'anglais, devient responsable « Relations internationales » pour coordonner les actions au niveau de l'UFR. Chaque département conserve un.e enseignant.e référent.e : *Histoire (licence et Master) : Martin WREDE (martin.wrede@univ-grenoble-alpes.fr) remplace Ilaria TADDEI. Philosophie (licence et Master) : Kourken MICHAELIAN (kourken.michaelian@univ-grenoble-alpes.fr) remplace Inga ROEMER. Licence SHA : Tanguy MARTIN (tanguy.martin@univ-grenoble-alpes.fr) remplace Sylvie DUVILLARD, Olivier RAZAC, Laura PEAUD et Irène FAVIER. Djamila FELLAGUE reste coordinatrice pour l'histoire de l'art et Marie DEMEILLIEZ reste coordinatrice pour la musicologie.*
- **Clément CHILLET** assure la mission de Directeur des études (DETU) : *Le conseil d'UFR qui s'est réuni le 6 septembre dernier a voté la création d'une responsabilité pédagogique déjà en vigueur dans d'autres UFR, celle de Directeur ou Directrice des études (DETU). Cette fonction permettra d'appuyer le travail de la direction de l'UFR, de la scolarité et des départements dans un certain nombre de missions transversales. Le ou la DETU sera notamment chargé.e d'harmoniser l'accueil des publics spécifiques au sein de l'UFR (sportif.ves et artistes de haut niveau), de suivre les contrats pédagogiques (y compris des « oui si »), de participer à la réflexion sur la prochaine accréditation aux côtés de la direction de l'UFR et des départements, d'être au fait des évolutions réglementaires (modalités de contrôle des connaissances par exemple), de représenter l'UFR dans certaines réunions. Le/la DETU aura ainsi pour fonction principale de coordonner et faciliter les actions des responsables pédagogiques de licence. Il/elle deviendra aussi le référent orientation, formation et insertion professionnelle (OFIP) de l'UFR.*

### Campagne d'emplois enseignants-chercheurs 2019 (postes vacants) :

Les postes vacants suivants feront l'objet de recrutement en 2019 :

- Histoire médiévale : un poste de PR (retraite), rattaché au LUHCIE
- Histoire médiévale : un poste de MCF (élection PR) rattaché au LUHCIE.
- Musicologie : un poste de MCF (retraite), rattaché au LUHCIE
- Le poste susceptible d'être vacant en histoire contemporaine (retraite) ne sera pas ouvert en 2019.

### Elections :

#### Composition du conseil d'UFR :

- 1 siège vacant dans le collège B : « maîtres de conférences et autres enseignants ». Appel à candidatures avant le 12 novembre 2018. Election prévue le 20 novembre 2018
- **NB : les élections se sont tenues conformément au calendrier. Laura Péaud, MCF en géographie, a été élue et siègera dorénavant au conseil d'UFR.**

### Délégués étudiants des formations :

- Suite à l'élection des délégués dans chaque formation, une rencontre est prévue avec la direction de l'UFR fin décembre, pour un moment d'échanges.
- **NB : cette rencontre a eu lieu mercredi 19 décembre.**
- En mars, il sera tenté d'organiser un « forum des métiers » dans le cadre d'une réflexion sur l'orientation et les perspectives professionnelles. Ce forum permettrait de faire venir des professionnels à la rencontre de l'université. Son organisation reposera sur une initiative étudiante portée plus spécifiquement par les délégués de L2, coordonnés par C. Chillet, DETU, et B. Chaouite.

### Effectifs étudiants :

- \*Document : tableau du nombre d'étudiants inscrits en 2019-2020.
- Apparente baisse des effectifs en L1 histoire (à suivre : présence des inscrits aux examens ?).
- Hausse des effectifs en L2 histoire et globalement en L2 sauf pour l'histoire de l'art.
- Baisse en L1 de philosophie mais hausse en double licence philosophie/lettres modernes. (signalé : ouverture de la licence philosophie/lettres classiques).
- Licence histoire de l'art en baisse (effet de la spécialisation progressive ?).
- Rappel : pour SHA, la capacité d'accueil est atteinte.

### Mise en place de l'offre de formation « oui si » :

#### Rappel :

Le dispositif d'admissions avec des "Oui si" est mis en œuvre pour les licences : histoire, philosophie, musicologie.

- "Oui si" en 1 an : soutien disciplinaire : pas d'incidence sur la durée de la licence.
- "Oui si" en 2 ans : la L1 se fait en 2 ans et donc la licence en 4 ans (contrat pédagogique, répartition des UE).
- En histoire : renforcement en français, 1 groupe (compréhension, argumentation, formulation – modules communs à l'ensemble des « oui si » de l'UFR.)
- En philosophie : renforcement en français, 2 groupes et renforcement disciplinaire au semestre 2.
- En musicologie : renforcement en musicologie, 2 groupes (lecture de la musique...).
- Les cours de français déjà existants sont maintenus.
- Demande de renforcement en anglais (philosophie) : pas possible cette année, mais évolution souhaitable (1<sup>ère</sup> année du dispositif à consolider et adapter par la suite).
- Le département d'histoire de l'art n'a pas souhaité entrer dans ce système et demande un bilan chiffré ainsi que d'envisager l'abandon de la spécialisation progressive.

#### Nouveaux éléments débattus :

- Mise en place des modules d'enseignement de renforcement, avec retour positifs des enseignants sur le niveau des étudiants. L'un des buts va être de développer les compétences en français.
- Un point sur les effectifs de « oui si » sera fait au moyen de la mise en place des contrats pédagogiques.
- Au semestre 2 seront organisées des heures de tutorat étudiant (en plus du tutorat « classique », qui existe pour chacune des 5 licences).
- Le département d'histoire de l'art doit indiquer s'il souhaite rejoindre le dispositif en 2019.
- Il est rappelé que la licence SHA n'est pas concernée car la maquette prévoit déjà un accompagnement renforcé en petits effectifs.
- 

### Budget prévisionnel 2019 :

- \*Document : tableaux de présentation du budget.
- Dotation en légère augmentation
- Dépenses : évolution stable du niveau d'heures complémentaires

## VOTE : 1 abstention

**Le budget prévisionnel 2019 de l'UFR ARSH est adopté.**

## Parcoursup 2019 : affichage, descriptifs et capacités des formations

- Problème d'affichage des formations : un changement de nomenclature est proposé. Affichage du nom de la mention et non du parcours sur la plate-forme.

## VOTE : unanimité

**Les modifications proposées ont été approuvées.**

- Mise en place de la nouvelle double licence philosophie/lettres classiques, projet pouvant intéresser les étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles et la formation Master sciences de l'antiquité.
- Les descriptifs de l'offre de formation seront votés par la CFVU le 9 novembre : des changements ont été apportés pour la licence SHA et la licence d'histoire.
- **NB : ces changements ont été approuvés en CFVU.**
- Capacités d'accueil : elles correspondent au nombre d'étudiants (maximum) qu'une formation peut accueillir dans des conditions jugées correctes, en fonction des moyens humains, matériels et financiers qui doivent être mis en œuvre (hors redoublants) : si une formation décide de diminuer sa capacité d'accueil, cela doit être justifié. Il s'agit également d'un indicateur pour évaluer l'attractivité

Licences (1<sup>ère</sup> année) : histoire : 260 - histoire de l'art : 130 – musicologie : 75 – philosophie : 80, sciences humaines appliquées (SHA) : 110

## VOTE : unanimité

**Les capacités d'accueil proposées par l'UFR ARSH en 1<sup>ère</sup> année de licence sont adoptées.**

## Université intégrée (UI) :

### Rappel :

- o **Quelques étapes**
- En juin/juillet : un certain flou sur les composantes académiques (composantes avec ou sans personnalité morale) – premier échange avec UFR SHS/LLASIC/LE/FEG/CUEF/IUGA (non représenté à la réunion de juillet).
- Conseil d'UFR de début septembre : le conseil exprime son accord afin de poursuivre les discussions avec les composantes indiquées ci-dessus.
- Rencontre avec le Président de l'UGA le 12 septembre.
- 2 octobre : tenue de la rentrée académique en présence du Président. Présentation et échanges collectifs.
- Regroupement de composantes élémentaires en composantes académiques.
- Poursuite des discussions avec les composantes dans le périmètre validé par le conseil, avec invitation systématique des directions des pôles de recherche SHS et PSS.
- o **Quelques grands principes fondamentaux**
- Les UFR (composantes élémentaires) ne fusionnent pas au sein des composantes académiques : les composantes académiques sont des regroupements de composantes élémentaires au sein d'une structure de niveau intermédiaire.
- On ne revient pas sur les périmètres des UFR
- Que les composantes académiques permettent de reconstruire de la proximité dans les processus de décision et de validation
- o **Quelques grands enjeux**
- Comment peser dans les décisions, notamment à travers la présence au directoire de l'UI ?
- Comment le pilotage de l'ensemble va-t-il s'organiser ?
- Cohérence et coordination des décisions ?
- Rapport et cohérence avec les pôles de recherche ?

### Nouveaux éléments débattus :

- Réflexion sur un cadre plus large, cf. texte fondateur, justifiant la démarche de passer à un seul établissement. D'autres sites sont concernés. Changement majeur d'échelle de recompositions (cf. réforme des régions académiques).
- Il faudrait que les composantes académiques soient définies courant janvier 2019. Cette date a fait l'objet de multiples reports.
- Les compétences actuelles de l'UFR ne devraient pas être profondément modifiées dans le contexte de la composante académique.
- Chaque composante élémentaire conserve un conseil, une direction et un DAC. Le conseil de la composante académique sera constitué d'élus des différents conseils des UFR concernées. Ce conseil élira un directeur qui dirigera la composante académique avec un directoire formé de l'ensemble des directeurs des UFR.
- Un groupe de travail d'élus du CA et du CAC UGA a été établi. Réunions en janvier.

### Arrêté Licence :

- 2 années universitaires avant la fin du contrat actuel : pas de changement majeur pour ces 2 années.
- Dès sept. 2019 : l'arrêté impose la mise en place des contrats pédagogiques (possibilité de suivre une licence en 2 à 4 ans).
- Points à étudier : possibilité de valider plus ou moins de crédits pour un semestre, place du redoublement, blocs de connaissance et compétences à valider, suppression de la seconde session, adaptation de la compensation.
- Attente du cadrage UGA en cours de formalisation pour aller plus loin sur ce sujet.

### Evaluation HCERES :

- Rappel du processus annoncé, avec notamment la date importante de lancement du 11 décembre à destination des responsables de mentions.
- Calendrier des opérations en attente.
- **NB : calendrier connu depuis et qui sera présenté lors du prochain conseil d'UFR : lancement du processus le 10 janvier, remontée des rapports d'autoévaluation de chaque mention aux services centraux de l'UGA pour le 30 avril.**